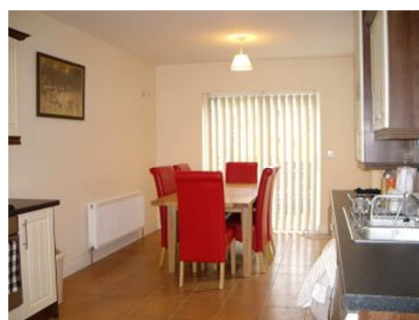




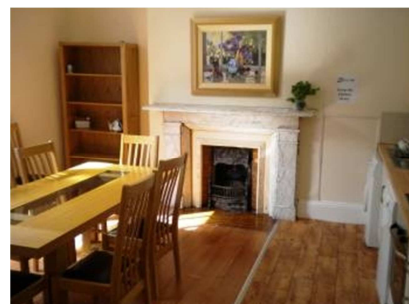
HEBERGEMENT EN COLOCATION CEI DUBLIN 2012

- ✓ Solution idéale si vous venez à Dublin pour faire un stage, une formation en anglais ou pour chercher du travail
- ✓ Logements situés dans des quartiers résidentiels à proximité du centre-ville, des transports en commun, de commerces alimentaires, de restaurants et pubs
- ✓ Colocataires de toutes nationalités
- ✓ Minimum 2 semaines, pas de maximum !
- ✓ Appartements et maisons de qualité



Tous les logements sont équipés de :

- ✓ Cuisines équipées : cuisinière, micro-onde & réfrigérateur
- ✓ Placard pour ranger vos aliments et condiments
- ✓ Lave-linge & sèche-linge
- ✓ Télévision & lecteur DVD
- ✓ Internet
- ✓ Couvertures et draps



Les Chambres

- ✓ Chambre individuelle ou double, à partager (réf. « Votre bon de réservation »)
- ✓ Chauffée et équipée d'un lit et d'une armoire



Les sanitaires

Vous aurez libre accès à des sanitaires communs, à partager avec les autres colocataires, situés dans la chambre ou dans le couloir.

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR EN COLOCATION

AVANT VOTRE ARRIVÉE

Vous devez nous faire parvenir par fax, par courrier ou par email :

- votre bulletin de réservation
- votre règlement pour votre réservation

Une fois votre dossier reçu, le CEI s'occupe de votre réservation : nous vous enverrons votre **bon de réservation** (Invoice/Voucher) et prendrons contact avec vous pour avoir la confirmation de votre horaire d'arrivée et numéro de vol.

À VOTRE ARRIVÉE

Pour vous rendre à votre logement :

Option 1 : Dès votre arrivée à l'aéroport, vous devez impérativement appeler notre partenaire au numéro suivant : 00 353 87 6883368 et confirmer le point de rendez-vous, souvent non loin de l'arrêt de bus venant de l'aéroport. De là, une personne vous accompagnera à votre logement.

Cette option est inclut dans les 60€ de frais de réservation.

Option 2 : Une personne vient vous chercher à l'aéroport et vous accompagne ensuite à votre logement. *Cette option requiert un supplément de 20€ à régler auprès du CEI Dublin directement.*

Pour prendre possession des lieux, vous devrez :

- 1) Présenter votre pièce d'identité
- 2) Remettre une caution équivalente à une semaine de loyer (caution qui vous sera restituée lors de votre départ sauf en cas de perte des clés et/ou dégradation des lieux)
- 3) Régler les deux premières semaines (le paiement s'effectue directement auprès de Notre partenaire toutes les semaines)

UNE FOIS SUR PLACE

1. Pour des raisons d'organisation et d'équité, vous devez rester dans la chambre qui vous a été allouée. Si vous souhaitez arriver à deux ou trois et voulez partager une chambre, vous devrez prévenir le CEI au moment de votre inscription.
2. Notre partenaire visite les logements toutes les semaines afin de s'assurer du respect des lieux et de la maintenance.
3. Notre partenaire devient votre interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne votre logement, toutefois n'hésitez pas à en avvertir le CEI.

A VOTRE DÉPART

Lorsque vous déciderez de quitter l'appartement, vous devrez systématiquement en informer notre partenaire au moins une semaine avant votre départ (même si votre réservation stipule votre date de départ).

BON SÉJOUR A DUBLIN!